

La Pavillon d'octroi du square Jules Verne, Amiens

Date :

1823

Au début du 19e siècle, Amiens est toujours emprisonnée dans ses remparts. Avec sa citadelle, elle demeure une place de guerre protégée par des marais.

Accompagnant la poussée démographique et l'industrialisation, s'engage le processus de transformation de la ville. Les murailles des remparts et les anciennes portes sont abattues, remplacées par les octrois, nouveaux édifices publics du paysage urbain.

Le pavillon d'octroi est l'œuvre de l'architecte de la Ville, Auguste Chesussey (1781-1857), à qui l'on doit aussi la bibliothèque Louis-Aragon, tous les octrois et les églises Saint-Jacques et Saint-Firmin-le-Martyr, à Amiens.



Le pavillon d'octroi d'Auguste Cheussey ©Laurent Rousselin



Le pavillon d'octroi d'Auguste Cheussey ©Laurent Rousselin

Auguste Cheussey ouvre les voies de l'Amiens moderne

En 1823, suite à la disparition des remparts remplacés par un boulevard, la porte fortifiée du faubourg de Noyon est démolie. Auguste Cheussey est

chargé de réaliser des postes d'octroi dont celui de l'esplanade de Noyon : il s'agit d'un petit temple antique à quatre colonnes, de style néoclassique et de forme pavillonnaire.

Ce pavillon d'octroi a ensuite été déplacé, une première fois autour de 1890-1910 au bas de la rue Vulfran Warmé à proximité des bains-douches puis après 1948, dans le square Jules Verne où il se trouve toujours aujourd'hui.

Mieux comprendre le système de l'octroi

L'octroi était une contribution perçue autrefois par les municipalités à l'importation des marchandises entrant dans l'enceinte urbaine. Cette taxe concernait les marchandises les plus importantes et les plus rentables. À Amiens, le roi Louis XV (1715-1774) avait déjà accordé un octroi à la Ville sur les boissons afin de permettre l'entretien du beffroi, la construction de l'Hôtel de l'Intendance, et la distribution de l'eau potable aux habitants par le biais de fontaines publiques. Le système de l'octroi fournit aux villes une part importante de leurs revenus, jusqu'à sa suppression en 1943.

Le pavillon d'octroi représente actuellement le dernier témoin encore bien conservé de l'ancienne barrière d'octrois d'Amiens. En raison également de la rareté de ce type d'édifices dans le nord de la France, il a été inscrit au titre des monuments historiques en 2017.